



Enquête de gendarmerie suite accident mortel

Par lisonmargot

Bonjour,

Mon fils est mort dans un accident de quad le 22 juillet 2018. L'enquête de gendarmerie n'est toujours pas terminée car l'expert n'a pas rendu son expertise sur le quad. Nous avons été entendu par le gendarme en charge de l'enquête. Comme il n'a pas encore eu le retour de l'expert, il ne peut pas entendre le propriétaire et le chauffeur du quad, qui sont deux personnes différentes.

Que pouvons nous faire pour faire avancer les choses ?

Nous avons fait appel à un avocat par l'intermédiaire de notre assurance mais depuis octobre, elle n'a pas réussi à obtenir des informations.

A qui pouvons nous nous adresser? Pouvons nous obtenir le nom de l'expert? Comment pouvons nous faire bouger les choses? Je n'en peux plus d'attendre. Cela va bientôt faire trois ans que notre fils est mort et je voudrais pouvoir tourner la page.

Merci de l'attention que vous porterez à ma demande.

Cordialement,
Cécile Marichez

Par ESP

Bonsoir

Il ne vous reste, je pense, que la prise en main de votre dossier par un bon avocat.